

Compte rendu de la séance du mardi 16 juillet 2019

Secrétaire(s) de la séance:

Isabelle BEJANIN

Ordre du jour:

- Décision modificative n°2 : achat d'un réfrigérateur pour le presbytère
- Achat d'un réfrigérateur pour le presbytère.

Délibérations du conseil:

Décision modificative n°2 : opération 100 Presbytère, remplacement du réfrigérateur (DE 2019 052)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants pour l'opération 100 "Le Presbytère", il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-2900.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	2900.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2132 - 100 opération Presbytère	Immeubles de rapport	2900.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		2900.00
TOTAL :		2900.00	2900.00
TOTAL :		2900.00	2900.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.